



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Lutte contre le réchauffement climatique

Question au Gouvernement n° 3603

### Texte de la question

#### LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

**M. le président.** Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Mme Marie Silin, devenue le 27 août dernier députée de la douzième circonscription de Paris, en remplacement de Mme Olivia Gregoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Vous avez la parole, ma chère collègue.

**Mme Marie Silin.** Madame la secrétaire d'État chargée de la biodiversité, trois degrés supplémentaires, c'est l'ampleur du réchauffement qui nous attend d'ici à 2100, d'après l'étude du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. En cette journée mondiale du climat et à quatre jours seulement de la date anniversaire de l'accord de Paris, regardons collectivement le chemin parcouru et réaffirmons notre ambition politique.

Depuis trois ans, n'en déplaise aux oppositions, la majorité parlementaire et le Gouvernement agissent en faveur de la transition écologique et de la lutte contre le réchauffement climatique. Je pense, entre autres, à la fermeture des centrales à charbon en 2022, à l'interdiction des hydrocarbures en 2040, à l'interdiction progressive des plastiques à usage unique et à l'abandon de grands projets controversés, notamment la Montagne d'or en Guyane.

Depuis plusieurs années, la France défend ces ambitions environnementales au niveau international, notamment en Europe, avec le green deal. Elle a conforté son leadership en la matière pendant que certaines puissances telles que les États-Unis ou le Brésil étaient dans le renoncement. À cet égard, je me réjouis de la nomination de John Kerry en qualité de représentant spécial du président américain pour le climat. Il s'agit là d'un signal fort pour le monde et d'un encouragement pour nous tous.

Plus que jamais, la France a un rôle majeur à jouer en matière de diplomatie environnementale. En ces temps difficiles pour nos concitoyens, nous devons porter un message d'espoir et de pragmatisme. Nous devons les associer et les consulter sur ces enjeux phares ; je pense en particulier à la jeunesse et aux territoires. Les travaux de la convention citoyenne pour le climat doivent guider nos politiques publiques. Nous, parlementaires, aurons à en être les garants.

Madame la secrétaire d'État, comment souhaitez-vous faire de la loi issue de la convention citoyenne pour le climat un axe fort de ce quinquennat ? De quels moyens le Gouvernement se dote-t-il pour faire de la transition écologique une fierté française et européenne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

**Mme Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la biodiversité.** Depuis le début du quinquennat, nous

avons effectivement à cœur de renouveler notre ambition écologique et nous y travaillons avec le Parlement, les citoyens, les sphères économique et financière. Si nous faisons face aujourd'hui à l'une des plus grandes crises sanitaires, économiques et sociales, c'est que l'activité humaine a perturbé, malheureusement, certains équilibres.

Dans ce moment de difficulté mais aussi de prise de conscience collective, nous avons déployé des moyens d'une ampleur inédite ; les 30 milliards d'euros du plan de relance financent une transition devenue impérative. Nous avons souhaité agir au plus près du quotidien : 2 600 bonus écologiques sont distribués chaque semaine pour l'achat de véhicules électriques, contre 1 300 au début de l'année ; le nombre de dossiers déposés chaque mois pour obtenir MaPrimeRénov' est passé de 10 000 à 30 000.

Nos convictions nous amènent à aborder la transition écologique non pas comme une contrainte, non pas en faisant contre, mais en faisant avec – avec l'engagement et la participation de tous. C'est ce que le Président de la République a souhaité concrétiser avec cette innovation démocratique qu'est la convention citoyenne pour le climat ; ce processus participatif en vue de l'élaboration de la loi fera date.

Les quelques mesures les plus emblématiques ne doivent pas masquer la diversité, la richesse et la cohérence de ses propositions ; un nouveau modèle économique se dessine, qui devra concilier amélioration du niveau de vie de nos concitoyens et respect des limites planétaires. C'est une responsabilité commune, qui exige avant tout une cohérence entre les objectifs et les moyens, mais aussi au sein de nos politiques publiques entre ce que nous défendons au niveau national et ce que nous défendons au niveau international. Voilà comment nous serons légitimes au moment des grandes échéances internationales de 2021 : COP15 sur la biodiversité et COP26 sur le climat. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

**M. Pierre Cordier.** Et sans la fiche, ça donne quoi ?

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie Silin](#)

**Circonscription :** Paris (12<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3603

**Rubrique :** Climat

**Ministère interrogé :** Biodiversité

**Ministère attributaire :** Biodiversité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 décembre 2020](#)